

**Financement et budget du Secrétariat et des sessions de la Conférence des Parties**  
ESTIMATIONS BUDGETAIRES POUR LE FONDS D'AFFECTATION SPECIALE CITES  
POUR 1996-1997 ET POUR LE PLAN A MOYEN TERME 1996-2000

Ce document a été préparé et est présenté par le Secrétariat; il comprend les annexes suivantes:

- Annexe 1: Estimations budgétaires en francs suisses pour le fonds d'affectation spéciale CITES pour 1996-1997 (les chiffres exprimés en dollars américains ne le sont qu'à titre indicatif, le taux de change utilisé étant de 1 USD = 1,38 CHF).
  - Annexe 2: Estimations budgétaires en francs suisses pour le plan à moyen terme CITES 1996-2000 (les chiffres exprimés en dollars américains ne le sont qu'à titre indicatif, le taux de change utilisé étant de 1 USD = 1,38 CHF).
  - Annexe 3: Barème des contributions en francs suisses des Etats Parties au fonds d'affectation spéciale CITES (les chiffres exprimés en dollars américains ne le sont qu'à titre indicatif, le taux de change utilisé étant de 1 USD = 1,38 CHF).
  - Annexe 4: Proposition de tableau des effectifs (Secrétariat CITES – personnel d'encadrement) à partir du 1.1.1996.
  - Annexe 5: Proposition de tableau des effectifs (Secrétariat CITES – personnel des services généraux) à partir du 1.1.1996.
1. En raison du cycle actuel de deux ans et demi entre les sessions de la Conférence des Parties, le Secrétariat a proposé au Comité permanent, à sa 31<sup>e</sup> session (mars 1994), une approche plus souple pour la durée du plan à moyen terme. Sinon, selon les dispositions suivies jusqu'à présent, l'un des prochains exercices de trois ans couvrirait deux sessions de la Conférence des Parties (1999 et 2001), ce qui entraînerait un très fort accroissement des contributions annuelles au fonds d'affectation spéciale pour cet exercice. Le Comité permanent a donné son accord.
  2. Par conséquent, le Secrétariat propose aux Parties que le plan à moyen terme couvre une période de cinq ans, divisée en deux exercices financiers, 1996-1997 et 1998-2000. Etant donné que la 10<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties devrait avoir lieu au cours du premier semestre de 1997, les Parties devraient être en mesure de tenir compte, dans leur propre budget, du budget adopté pour le second exercice au cours de cette session.
  3. Dans sa présentation des estimations pour le budget du fonds d'affectation spéciale CITES, ainsi que de celles pour le plan à moyen terme 1996-2000, le Secrétariat a suivi le canevas sur lequel les Parties se sont mises d'accord, en les présentant en francs suisses, afin de les rendre indépendantes des fluctuations du taux de change du dollar américain. Cependant, pour faciliter leur examen, les estimations sont aussi données en dollars américains. Cette dernière devise n'est utilisée qu'à titre indicatif, à un taux de change de 1 USD = 1,38 CHF. Ce taux de change a pour effet un accroissement du total général exprimé en dollars américains, puisque les estimations budgétaires précédentes avaient été calculées sur la base de 1 USD = 1,40 CHF et, avant cela, = 1,65 CHF.

4. Le Secrétariat soumet à la Conférence des Parties un projet de budget de CHF 6 329 130 pour 1996 et de CHF 7 632 585 pour 1997.
5. Le Secrétariat a pris note des discussions tenues lors de la 31<sup>e</sup> session du Comité permanent, selon lesquelles il n'était pas souhaitable, d'un point de vue financier, d'accroître radicalement le nombre des membres du personnel à plein temps du Secrétariat, quand bien même le Comité permanent, au cours de sa 23<sup>e</sup> session, avait lui-même suggéré de transférer les trois postes régionaux du financement externe au fonds d'affectation spéciale.
6. En conséquence, le montant total de ce budget est déjà inférieur de CHF 2,3 millions au montant du précédent projet présenté au Comité permanent, pour les deux ans, en mars 1994. Ceci empêchera inévitablement le Secrétariat d'accroître ses services aux Parties, mais il comprend leurs contraintes financières.
7. Néanmoins, comme on peut le voir, le montant total du budget pour l'exercice 1996-1997 est plus élevé que le montant de celui adopté pour les deux années précédentes mais aussi que les estimations pour le même exercice du plan à moyen terme 1993-1998 [Com. 8.5 (Rev.) Annexe]. Cette augmentation des coûts est inévitable puisque le Secrétariat doit étendre ses activités pour satisfaire les exigences toujours plus grandes des Parties.
8. Les dispositions financières pour le second exercice du plan à moyen terme, 1998-2000, ont cependant été calculées avec la plus grande austérité possible, sur la base d'une croissance zéro. Le budget 1998 est fondé sur la moyenne des deux années qui précèdent, avec un accroissement normal de 5% chacune des années suivantes pour annuler l'inflation.
9. L'accroissement du budget total pour l'exercice 1996-1997 est principalement dû à ce qui suit:
  - a) Le nombre toujours croissant des Parties à la Convention, qui est une indication de l'importance que les pays attachent à la CITES et une preuve de son succès.  
  
Au moment de la préparation du présent document, ce nombre avait atteint 123. Simultanément, il est naturel que cela se reflète par une nette augmentation des dépenses sur presque toutes les lignes budgétaires, particulièrement si l'on tient compte du fait que la majorité des nouvelles Parties sont des pays en développement, qui nécessitent un plus grand soutien dans leurs efforts pour appliquer la CITES efficacement (séminaires de formation, législation nationale correspondante, etc.) et pour participer plus activement aux différentes sessions et travaux des divers comités, ainsi qu'aux activités relatives à la CITES de façon générale.
  - b) L'augmentation des coûts (augmentations des salaires, fonds de pension, ajustements au coût de la vie, etc.) relatifs tant au personnel d'encadrement qu'à celui des services généraux, qui découlent des modifications contraignantes du barème des salaires et du règlement du personnel des Nations Unies, ainsi que de la nécessité de

prévoir des aides temporaires et des heures supplémentaires (ligne 1320), lesquelles augmenteront constamment du fait qu'il est envisagé de ne pas augmenter le personnel des services généraux.

- c) La nécessité de mettre en oeuvre les diverses décisions de la Conférence des Parties, qui ont de très sérieuses répercussions financières.

Parmi elles, on peut citer le projet relatif aux législations d'application de la Convention et le projet de maintien d'une base de données des informations sur micro-circuits. Pour ce seul dernier projet, la provision budgétaire représente 1,2% du budget total pour 1996.

- d) La proposition de créer un nouveau poste d'administrateur de programme adjoint au niveau P.2/3.

A l'heure actuelle, le secrétaire général adjoint et les cadres chargés de certains domaines d'activité, tels que coordination scientifique, flore, mise en vigueur de la Convention, prévention des infractions et contrôle des quotas, oeuvrent également en tant que responsables régionaux. La pression sur le personnel, qui s'ensuit, est considérable, particulièrement en raison de l'augmentation substantielle du nombre des Parties avec lesquelles les responsables régionaux doivent travailler. Par exemple, il y a maintenant 42 Parties en Afrique, 27 en Amérique centrale et du Sud et aux Caraïbes, et 27 en Europe. Une autre raison est la grande quantité de travail qu'occasionnent la confirmation des permis, le suivi des recommandations sur le transport des animaux vivants, le suivi des envois d'oiseaux au titre de la résolution Conf. 8.12, etc. Admettant cela, les Parties avaient approuvé la création de trois nouveaux postes de responsables régionaux adjoints devant être financés sur fonds extérieurs; l'on sait ce qu'il en est advenu. Seul le poste pour l'Asie a été pourvu, grâce à la mise à disposition généreuse d'un cadre par le Gouvernement japonais. Toutefois, ce contrat arrivera à échéance avant le début du nouvel exercice financier. Ayant retiré sa proposition initiale d'inscrire les trois postes au budget du fonds d'affectation spéciale, ainsi que des postes de personnel des services généraux, le Secrétariat propose, à la ligne 1115, le recrutement d'un nouvel administrateur de programme adjoint qui serait chargé, en partie, d'aider les Parties, en particulier en Afrique, en Asie et en Amérique latine, à observer des dispositions spécifiques de la Convention et des résolutions de la Conférence des Parties (lutte contre la fraude, flore, permis, conditions de transport, etc.). Ceci devrait garantir une meilleure couverture des nouvelles tâches découlant de certaines décisions de la Conférence des Parties.

- e) La multiplication par cinq de la ligne budgétaire 3201 – Séminaires de lutte contre la fraude.

Cette augmentation découle de l'accroissement des demandes en matière de formation de la part de Parties conscientes de la complexité de la Convention et de la nécessité d'une telle assistance. Ce montant sera destiné à couvrir les frais de voyage et autres de participants aux séminaires, de pays en développement.

- f) L'augmentation de 50% des lignes budgétaires pour les comités permanents. Si les projets de résolutions relatifs à la composition des comités, présentés par le Kenya et le Malawi, sont adoptés, cette augmentation sera même insuffisante pour

couvrir tous les frais des réunions, de voyage et de production des documents.

- g) Les contributions annuelles des Parties augmentent aussi, malheureusement, parce que la contribution de la Fédération de Russie est inférieure de près de 3% à celle de l'ancienne Union soviétique, et que les nouveaux Etats indépendants du CEI ne sont pas encore Parties.
- h) L'augmentation du montant payé au titre des 13% de frais généraux du PNUE, lequel, pour l'exercice de deux ans, s'élève à CHF 1 606 215.

#### 10. En ce qui concerne d'autres lignes budgétaires:

- a) Consultants – Bien que le Secrétariat soit en train de pourvoir les deux postes de traducteurs approuvés par la Conférence des Parties pour les traductions de l'anglais vers le français et vers l'espagnol, un faible montant a été inscrit au budget pour la traduction urgente de documents qui pourraient requérir l'aide de traducteurs de l'extérieur. Les documents de projets, les projets de propositions et les informations devant faire l'objet de notifications deviennent de plus en plus nombreux et la plupart doivent être traduits dans les deux autres langues de la Convention. La documentation nécessaire avant et après les sessions de la Conférence des Parties et des comités permanents est en constante augmentation.

Les services d'experts dans les domaines de l'assistance technique, de l'élaboration de propositions de projets relatifs au commerce important et la mise au point du suivi des étiquettes sont aussi couverts par cette ligne budgétaire.

- b) Voyages – Le budget voyages pour 1996 couvre les voyages du personnel en missions officielles, en matière d'assistance technique, pour représenter le Secrétariat à diverses réunions, pour conduire des séminaires de formation, etc. Le nombre prévu de cas dicte à lui seul une augmentation substantielle des provisions budgétaires au titre de cette ligne. Pour 1997, la proposition comprend les frais de voyage du personnel du Secrétariat pour la 10<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties.
- c) Sous-contrats – La plupart de ces activités sont fondées sur des demandes formulées par la Conférence des Parties à l'adresse du Secrétariat.
- d) Equipement et locaux – Mis à part le remplacement de l'équipement trop ancien pour être utilisé et l'acquisition d'équipements supplémentaires pour le personnel nouveau, le Secrétariat ne prévoit pas de changements importants au titre de cette ligne et il espère maintenir le même niveau de dépenses que ces dernières années. Conformément à l'accord entre le PNUE et les autorités suisses, le loyer et les frais d'entretien devraient rester au même niveau, au moins tant que le Secrétariat et les autres organes administrés par le PNUE resteront là où ils se trouvent actuellement. A l'avenir toutefois, les frais d'entretien, tels que nettoyage et électricité, seront probablement payés selon un barème établi entre les différents organes intéressés. Le Secrétariat CITES, l'un des organes les plus importants, pourrait avoir à payer entre CHF 30 000 et 35 000 par année, montant proposé sous "autres frais de fonctionnement".
- e) Coût des rapports – Au titre de cette ligne, nous avons prévu des fonds pour l'impression et la

photocopie de tous les documents produits par le Secrétariat. Cette provision budgétaire comprend l'impression du Manuel d'identification, des timbres de sécurité et de matériel éducatif pour le public. Un montant modeste de CHF 20 000 est proposé sous ce point, au titre de la ligne budgétaire 5205 pour le "matériel pédagogique".

11. En ce qui concerne les sessions de la Conférence des Parties (1997 et 1999), le Secrétariat doit planifier son budget sur la base du fait que ces sessions auront lieu à Genève ou à Nairobi, puisqu'aucune proposition (au moment où ce budget est présenté) n'a été soumise pour accueillir la 10<sup>e</sup> ou la 11<sup>e</sup> session. Ceci entraîne un énorme accroissement du budget pour les sessions de la Conférence des Parties, parce que le fonds d'affectation spéciale devra couvrir le coût très élevé des locaux, des services et de tout ce qui découle de l'organisation et du déroulement des sessions, dont une grande partie est normalement couverte par le pays hôte.
12. Tenant compte de tout cela, le Secrétariat appelle l'attention des Parties sur le fait que le document Doc. 9.10 Annexe 1 ne suit pas les exigences susmentionnées et qu'il est fondé sur la présomption qu'une Partie accueillera la 10<sup>e</sup> session en 1997. La même présomption s'applique aux estimations pour 1999 (11<sup>e</sup> session) dans le document Doc. 9.10 Annexe 2.

13. Comme les Parties pourront le remarquer aux annexes 1 et 2 du document Doc. 9.10, les estimations budgétaires pour les deux exercices financiers à l'examen ne prévoient des imprévus ou un fonds de réserve sous aucune ligne.

14. Les Parties souhaiteront peut-être prendre note du fait que, vu les changements à venir dans le barème des contributions des Nations Unies, leur participation au total des contributions au fonds d'affectation spéciale (voir annexe 3) pourrait également être quelque peu modifiée.

15. En conclusion, le Secrétariat souhaite remercier une fois encore les Parties pour le soutien continu qu'elles apportent à son travail. Le Secrétariat exprime le voeu qu'à l'avenir toutes les Parties à la Convention paient la totalité de leurs contributions et en temps voulu, c'est-à-dire au début de l'année pour laquelle ces contributions sont dues. Ceci aiderait considérablement le Secrétariat à planifier et à mettre en oeuvre les tâches qui sont les siennes.

16. Pour sa part, le Secrétariat continuera de gérer les fonds que les Etats membres, et d'autres agences et organisations, lui allouent, avec un esprit d'économie, comme ce fut le cas les années précédentes.

Doc. 9.10 Annexe 1

Estimations budgétaires en francs suisses pour le fonds d'affectation spéciale CITES pour 1996-1997

(les montants exprimés en USD ne le sont qu'à titre indicatif, le taux de change utilisé étant de 1 USD = 1,38 CHF)

Ligne budgétaire	Description	1996		1997		Notes
		CHF	USD	CHF	USD	
<b>1100</b>	<b>Cadres</b>					
1101-1115	12 cadres payés par le fonds; D-1, 2P-5, 5P-4, 3P-3, 1P-2/3	2 150 000	1 557 971	2 325 000	1 684 783	Voir annexe 4
1199	Sous-total	2 150 000	1 557 971	2 325 000	1 684 783	
<b>1200</b>	<b>Consultants</b>					
1201	Traduction des documents	20 000	14 493	30 000	21 739	
1202	Assistance technique	50 000	36 232	50 000	36 232	
1203	Etude sur le commerce important	30 000	21 739	20 000	14 493	Doc. 7.31; Com.I 7.3
1204	Suivi des étiquettes	5 000	18 116	25 000	18 116	Conf. 8.14
1299	Sous-total	125 000	90 580	125 000	90 580	
<b>1300</b>	<b>Agents des services généraux</b>					
1301-1309	9 agents des services généraux	1 187 000	860 145	1 273 000	922 464	Voir annexe 5
1320	Aide temporaire/heures supplémentaires	100 000	72 464	160 000	115 942	
1321	Salaires/voyages pour la CdP	0	0	410 000	297 101	
1399	Sous-total	1 287 000	932 609	1 843 000	1 335 507	
<b>1600</b>	<b>Voyages officiels</b>					
1601	Missions CITES	140 000	101 450	170 000	123 188	
1602	Séminaires de formation	93 000	67 391	65 000	47 101	

Ligne budgétaire	Description	1996		1997		Notes
		CHF	USD	CHF	USD	
1603	Voyages pour la CdP (Secrétariat)	30 000	21 739	295 000	213 768	
1699	Sous-total	263 000	190 580	530 000	384 058	
1999	Total des dépenses de personnel	3 825 000	2 771 740	4 823 000	3 494 928	
<b>2100</b>	<b>Contrats en sous-traitance</b>					
2101	Etudes nomenclature – animaux	40 000	28 986	40 000	28 986	
	Etudes nomenclature – plantes	60 000	43 478	45 000	32 609	
2102	Commerce important – animaux	114 000	82 609	121 000	87 681	Conf. 6.1/8.9
	Commerce important – plantes	25 000	18 116	25 000	18 116	
2103	Législation d'application CITES	100 000	72 464	110 000	79 710	
2104	Manuel d'identification – animaux	100 000	72 464	105 000	76 087	
	Manuel d'identification – plantes	0	43 478	60 000	43 478	
2105	Publications techniques	10 000	7 246	15 000	10 870	
2106	Soutien scientifique – WCMC	64 000	118 841	194 000	140 580	Conf. 5.6
2107	Micro-circuits codés	4 000	53 623	37 000	26 812	Conf. 8.13
2199	Sous-total	747 000	541 304	752 000	544 928	
<b>3200</b>	<b>Formation de groupes</b>					
3201	Séminaires sur les infractions	150 000	108 696	150 000	108 696	
3299	Sous-total	150 000	108 696	150 000	108 696	
<b>3300</b>	<b>Réunions</b>					
3301	Comité permanent	80 000	57 971	85 000	61 594	
3302	Comité pour les plantes	60 000	43 478	65 000	47 101	
3303	Comité pour les animaux	60 000	43 478	65 000	47 101	
3399	Sous-total	200 000	144 927	215 000	155 796	
<b>4100</b>	<b>Matériel fongible</b>					
<b>4200</b>	<b>Equipement durable</b>					
<b>4300</b>	<b>Locaux</b>					
4999	Total des dépenses	190 000	137 682	180 000	130 436	
<b>5100</b>	<b>Fonctionnement et entretien</b>					
5101	Ordinateurs (entretien et location)	20 000	14 493	22 000	15 942	
5102	Machine à photocopier (entretien)	25 000	18 116	27 000	19 565	
5103	Assurances	5 000	3 623	5 000	3 623	
5104	Installation des bureaux	0	0	0	0	
5105	Autres frais de fonctionnement	30 000	21 739	35 000	25 362	
5199	Sous-total	80 000	57 971	89 000	64 492	

Ligne budgétaire	Description	1996		1997		Notes
		CHF	USD	CHF	USD	
<b>5200</b>	<b>Frais de documentation</b>					
5201	Impression des Manuels d'identification	0	0	0	0	A prendre de 2104
5202	Documentation CdP	56 000	40 580	161 000	116 667	
5203	Sans rapport avec CdP	28 000	20 290	35 000	25 362	
5204	Timbres de sécurité	45 000	32 609	(22 500)	(16 304)	
5205	Matériel pédagogique	20 000	14 493	20 000	14 493	
5299	Sous-total	149 000	107 972	193 500	140 218	
<b>5300</b>	<b>Divers</b>					
5301	Communications (tlx, tél. etc.)	240 000	173 913	280 000	202 899	
5302	Logistique pour CdP	0	0	50 000	36 232	
5303	Imprévus	0	0	0	0	
5304	Autres (frais bancaires, etc.)	10 000	7 246	12 000	8 696	
5399	Sous-total	250 000	181 159	342 000	247 827	
<b>5400</b>	<b>Hospitalité</b>	10 000	7 246	10 000	7 246	
5999	Total des dépenses	489 000	354 348	634 500	459 783	
	TOTAL	5 601 000	4 058 697	6 754 500	4 894 567	
<b>6000</b>	<b>Frais de gestion PNUE (13%)</b>	728 130	527 630	878 085	636 293	
9999	TOTAL GENERAL	6 329 130	4 586 327	7 632 585	5 530 860	

Budget Estimates for the CITES Medium-term Plan 1996-2000 in Swiss Francs  
(figures provided in USD are only indicative, using the exchange rate of 1 USD = 1.38 CHF)

	Line	1996		1997		1998		1999		2000	
		CHF	USD								
1100	Professional staff	2,150,000	1,557,971	2,325,000	1,684,783	2,365,000	1,713,768	2,557,500	1,853,261	2,601,500	1,885,145
1200	Consultants	125,000	90,580	125,000	90,580	137,500	99,638	137,500	99,638	151,250	109,601
1300	Support staff	1,287,000	932,609	1,843,000	1,335,507	1,415,700	1,025,870	2,027,300	1,469,058	1,557,270	1,128,457
1600	Travel	263,000	190,580	530,000	384,058	289,300	209,638	583,000	422,464	318,230	230,601
2100	Sub-contracts	747,000	541,304	752,000	544,928	821,700	595,435	827,200	599,420	903,870	654,978
3200	Trainings	150,000	108,696	150,000	108,696	165,000	119,565	165,000	119,565	181,500	131,522
3300	Meetings/Committees	200,000	144,928	215,000	155,797	220,000	159,420	236,500	171,377	242,000	175,362
4000	Premises and equipment	190,000	137,681	180,000	130,435	209,000	151,449	198,000	143,478	229,900	166,594
5100	Maintenance costs	80,000	57,971	89,000	64,493	88,000	63,768	97,900	70,942	96,800	70,145
5200	Reporting costs	149,000	107,971	193,500	140,217	163,900	118,768	212,850	154,239	180,290	130,645
5300	Sundry	250,000	181,159	342,000	247,826	275,000	199,275	376,200	272,609	302,500	219,203
5400	Hospitality	10,000	7,246	10,000	7,246	11,000	7,971	11,000	7,971	12,100	8,768
	Total allocations	5,601,000	4,058,697	6,754,500	4,894,567	6,161,100	4,464,565	7,429,950	5,384,022	6,777,210	4,911,022
6000	Administrative costs - UNEP (13%)	728,130	527,630	878,085	636,293	800,943	580,393	965,894	699,923	881,037	638,433
9999	GRAND TOTAL	6,329,130	4,586,327	7,632,585	5,530,860	6,962,043	5,044,958	8,395,844	6,083,945	7,658,247	5,549,455

Barème des contributions en francs suisses des Parties au fonds d'affectation spéciale CITES 1996-1997

(montants en USD à titre indicatif; 1 USD = 1,38 CHF)

Partie	Barème ONU (%)	Total 1996-1997		Quote-part annuelle	
		CHF	USD	CHF	USD
Afghanistan	0,01	1 486	1 077	743	539
Afrique du Sud	0,41	60 942	44 161	30 471	22 081
Algérie	0,16	23 782	17 234	11 891	8 617
Allemagne	8,93	1 327 351	961 849	663 676	480 924
Argentine	0,57	84 725	61 395	42 362	30 697
Australie	1,51	224 446	162 642	112 223	81 321
Autriche	0,75	111 480	80 782	55 740	40 391
Bahamas	0,02	2 973	2 154	1 486	1 077
Bangladesh	0,01	1 486	1 077	743	539
Barbade	0,01	1 486	1 077	743	539
Belgique	1,06	157 558	114 172	78 779	57 086
Belize	0,01	1 486	1 077	743	539
Bénin	0,01	1 486	1 077	743	539
Bolivie	0,01	1 486	1 077	743	539
Botswana	0,01	1 486	1 077	743	539
Brésil	1,59	236 337	171 259	118 168	85 629
Brunéi Darussalam	0,03	4 459	3 231	2 230	1 616
Bulgarie	0,13	19 323	14 002	9 662	7 001
Burkina Faso	0,01	1 486	1 077	743	539
Burundi	0,01	1 486	1 077	743	539
Cameroun	0,01	1 486	1 077	743	539
Canada	3,11	462 269	334 978	231 135	167 489
Chili	0,08	11 891	8 617	5 946	4 308
Chine	0,77	114 452	82 937	57 226	41 468
Chypre	0,02	2 973	2 154	1 486	1 077
Colombie	0,13	19 323	14 002	9 662	7 001
Congo	0,01	1 486	1 077	743	539
Costa Rica	0,01	1 486	1 077	743	539
Cuba	0,09	13 378	9 694	6 689	4 847
Danemark	0,65	96 616	70 011	48 308	35 006
Djibouti	0,01	1 486	1 077	743	539
Egypte	0,07	10 405	7 540	5 202	3 770
El Salvador	0,01	1 486	1 077	743	539
Emirats arabes unis	0,21	31 214	22 619	15 607	11 310
Equateur	0,03	4 459	3 231	2 230	1 616
Estonie	0,07	10 405	7 540	5 202	3 770

Partie	Barème ONU (%)	Total 1996-1997		Quote-part annuelle	
		CHF	USD	CHF	USD
Espagne	1,98	294 306	213 265	147 153	106 633
Etats-Unis d'Amérique	25,00	3 715 989	2 692 746	1 857 995	1 346 373
Ethiopie	0,01	1 486	1 077	743	539
Fédération de Russie	6,71	997 372	722 733	498 686	361 367
Finlande	0,57	84 725	61 395	42 362	30 697
France	6,00	891 837	646 259	445 919	323 130
Gabon	0,02	2 973	2 154	1 486	1 077
Gambie	0,01	1 486	1 077	743	539
Ghana	0,01	1 486	1 077	743	539
Grèce	0,35	52 024	37 698	26 012	18 849
Guatemala	0,02	2 973	2 154	1 486	1 077
Guinée	0,01	1 486	1 077	743	539
Guinée-Bissau	0,01	1 486	1 077	743	539
Guinée équatoriale	0,01	1 486	1 077	743	539
Guyana	0,01	1 486	1 077	743	539
Honduras	0,01	1 486	1 077	743	539
Hongrie	0,18	26 755	19 388	13 378	9 694
Inde	0,36	53 510	38 776	26 755	19 388
Indonésie	0,16	23 782	17 234	11 891	8 617
Iran, République islamique d'	0,77	114 452	82 937	57 226	41 468
Israël	0,23	34 187	24 773	17 094	12 387
Italie	4,29	637 664	462 075	318 832	231 038
Japon	12,45	1 850 563	1 340 987	925 281	670 494
Jordanie	0,01	1 486	1 077	743	539
Kenya	0,01	1 486	1 077	743	539
Libéria	0,01	1 486	1 077	743	539
Liechtenstein	0,01	1 486	1 077	743	539
Luxembourg	0,06	8 918	6 463	4 459	3 231
Madagascar	0,01	1 486	1 077	743	539
Malaisie	0,12	17 837	12 925	8 918	6 463
Malawi	0,01	1 486	1 077	743	539
Mali	0,01	1 486	1 077	743	539
Malte	0,01	1 486	1 077	743	539
Maroc	0,03	4 459	3 231	2 230	1 616
Maurice	0,01	1 486	1 077	743	539
Mexique	0,88	130 803	94 785	65 401	47 392
Monaco	0,01	1 486	1 077	743	539
Mozambique	0,01	1 486	1 077	743	539
Namibie	0,01	1 486	1 077	743	539
Népal	0,01	1 486	1 077	743	539
Nicaragua	0,01	1 486	1 077	743	539

Partie	Barème ONU (%)	Total 1996-1997		Quote-part annuelle	
		CHF	USD	CHF	USD
Niger	0,01	1 486	1 077	743	539
Nigéria	0,20	29 728	21 542	14 864	10 771
Norvège	0,55	81 752	59 240	40 876	29 620
Nouvelle-Zélande	0,24	35 673	25 850	17 837	12 925
Ouganda	0,01	1 486	1 077	743	539
Pakistan	0,06	8 918	6 463	4 459	3 231
Panama	0,02	2 973	2 154	1 486	1 077
Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,01	1 486	1 077	743	539
Paraguay	0,02	2 973	2 154	1 486	1 077
Pays-Bas	1,50	222 959	161 565	111 480	80 782
Pérou	0,06	8 918	6 463	4 459	3 231
Philippines	0,07	10 405	7 540	5 202	3 770
Pologne	0,47	69 861	50 624	34 930	25 312
Portugal	0,20	29 728	21 542	14 864	10 771
République centrafricaine	0,01	1 486	1 077	743	539
République de Corée	0,69	102 561	74 320	51 281	37 160
République dominicaine	0,02	2 973	2 154	1 486	1 077
République tchèque	0,37	54 997	39 853	27 498	19 926
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	5,02	746 171	540 703	373 085	270 352
Rwanda	0,01	1 486	1 077	743	539
Sainte-Lucie	0,01	1 486	1 077	743	539
Saint-Kitts-et-Nevis	0,01	1 486	1 077	743	539
Saint-Vincent-et-les Grenadines	0,01	1 486	1 077	743	539
Sénégal	0,01	1 486	1 077	743	539
Seychelles	0,01	1 486	1 077	743	539
Singapour	0,12	17 837	12 925	8 918	6 463
Slovaquie	0,18	26 755	19 388	13 378	9 694
Somalie	0,01	1 486	1 077	743	539
Soudan	0,01	1 486	1 077	743	539
Sri Lanka	0,01	1 486	1 077	743	539
Suède	1,11	164 990	119 558	82 495	59 779
Suisse	1,16	172 422	124 943	86 211	62 472
Suriname	0,01	1 486	1 077	743	539
Tanzanie, République-Unie de	0,01	1 486	1 077	743	539
Tchad	0,01	1 486	1 077	743	539
Thaïlande	0,11	16 350	11 848	8 175	5 924
Togo	0,01	1 486	1 077	743	539
Trinité-et-Tobago	0,05	7 432	5 385	3 716	2 693
Tunisie	0,03	4 459	3 231	2 230	1 616
Uruguay	0,04	5 946	4 308	2 973	2 154

Partie	Barème ONU (%)	Total 1996-1997		Quote-part annuelle	
		CHF	USD	CHF	USD
Vanuatu	0,01	1 486	1 077	743	539
Venezuela	0,49	72 833	52 778	36 417	26 389
Viet Nam	0,01	1 486	1 077	743	539
Zaïre	0,01	1 486	1 077	743	539
Zambie	0,01	1 486	1 077	743	539
Zimbabwe	0,01	1 486	1 077	743	539
<b>Total</b>	93,93	13 961 715	10 117 185	6 980 857	5 058 592

Note: 93,93 = 100%

Doc. 9.10 Annexe 4

Proposition de tableau des effectifs

Secrétariat CITES – personnel d'encadrement à partir du 1.1.96  
(les initiales entre parenthèses sont celles de la personne occupant présentement le poste)

Description des postes	Source de financement et autorisation légale
Secrétaire général D-1 (I.T.)	Poste approuvé par la CdP, à financer par le fonds d'affectation spéciale
Secrétaire général adjoint P-5 (J.B.)	Poste approuvé par la CdP, à financer par le fonds d'affectation spéciale
Coordonnateur scientifique P-5 (O.M.)	Poste approuvé par la CdP, à financer par le fonds d'affectation spéciale
Chargé de la flore P-4 (V.V.)	Poste approuvé par la CdP, à financer par le fonds d'affectation spéciale
Chargé des contrôles et de la lutte contre la fraude P-4 (J.G.)	Poste approuvé par la CdP, à financer par le fonds d'affectation spéciale
Chargé de la prévention des infractions et de l'information P-4 (L.D.)	Poste approuvé par la CdP, à financer par le fonds d'affectation spéciale
Coordonnateur des organes de gestion P-4 (J.G.B.)	Poste approuvé par la CdP, à financer par le fonds d'affectation spéciale
Chargé du contrôle des quotas P-4 (J.K.)	Poste approuvé par la CdP, à financer par le fonds d'affectation spéciale
Chargé des projets spéciaux P-3 (M.A.)	Poste approuvé par la CdP, à financer par le fonds d'affectation spéciale
Agent régional (Afrique) P-3 (vacant)	CdP7: ce poste a été approuvé pour un financement externe
Agent régional (Amérique latine) P-3 (vacant)	CdP7: ce poste a été approuvé pour un financement externe
Agent régional (Asie et Océanie) P-3 (M.K.)	CdP7: ce poste a été approuvé pour un financement externe
Chargé des finances et de l'administration P-3/4 (A.B.)	Poste financé par le PNUE, frais de gestion (13%)
Administrateur de programme adjoint P-2/3 (vacant)	Présenté à la CdP pour approbation, à financer par le fonds d'affectation spéciale [voir Doc. 9.10, point 9. d)]
Traducteur (français) P-3 (vacant)	Poste approuvé par la CdP, à financer par le fonds d'affectation spéciale; le recrutement a commencé
Traducteur (espagnol) P-3 (vacant)	Poste approuvé par la CdP, à financer par le fonds d'affectation spéciale; le recrutement a commencé

Proposition de tableau des effectifs

Secrétariat CITES – personnel des services généraux à partir du 1.1.96  
 (les initiales entre parenthèse sont celles de la personne occupant présentement le poste)

Description des postes	Source de financement et autorisation légale
Assistante du service de conférence (G.F.)	Approuvé par la CdP, à financer par le fonds d'affectation spéciale
Secrétaire du secrétaire général (M.S.)	Approuvé par la CdP, à financer par le fonds d'affectation spéciale
Secrétaire et assistante en informatique (M.T.)	Approuvé par la CdP, à financer par le fonds d'affectation spéciale
Secrétaire (E.G.)	Approuvé par la CdP, à financer par le fonds d'affectation spéciale
Secrétaire (M.C.)	Approuvé par la CdP, à financer par le fonds d'affectation spéciale
Secrétaire (P.B.)	Approuvé par le CdP, à financer par le fonds d'affectation spéciale
Secrétaire (V.Z.)	Approuvé par le CdP, à financer par le fonds d'affectation spéciale
Secrétaire (P.C.)	Approuvé par le CdP, à financer par le fonds d'affectation spéciale
Commis de bureau (G.P.)	Approuvé par le CdP, à financer par le fonds d'affectation spéciale
Assistante administrative (E.E.)	Poste financé par PNUE, frais de gestion (13%)
Aide comptable (N.R.)	Poste financé par PNUE, frais de gestion (13%)